



8 747 habitants

Porte d'entrée de l'Ardèche Méridionale

Recrute

dans le cadre d'un départ en retraite

## Un Directeur des Services Techniques (h/f)

**Statut :** Catégorie A (Ingénieur ou Attaché) ou B+ (Technicien Principal)

**Missions :** Placé sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, vous êtes chargé(e) de :

### 1/ Assurer la direction et l'animation des services techniques municipaux :

Le directeur des services techniques anime l'équipe d'encadrement chargée du management opérationnel composé de 4 cadres et de 37 agents. A ce titre,

- il est force de propositions en matière d'organisation de service et veille à l'adéquation des moyens ;
- il accompagne les équipes dans leur organisation et leur management ;
- il élabore les objectifs et les plans d'actions ;
- il assure le reporting et l'évaluation ;
- il insuffle de la transversalité au sein du service et avec les autres directions de la collectivité ;
- il assure la mise en cohérence des actions du centre technique en étant attentif aux usagers dans les demandes du quotidien et la conduite des projets.

### 2 / Préparer, mettre en œuvre et suivre les décisions, orientations et actions municipales relevant du domaine technique :

Le directeur des services techniques accompagne les élus de son périmètre dans la définition des orientations stratégiques concernant leurs délégations (travaux, urbanisme, espaces verts, propreté urbaine, sécurité ERP...).

Il anticipe, impulse et pilote les projets techniques de la collectivité en définissant les moyens et les plannings de réalisation. A ce titre, il est notamment chargé :

- de suivre techniquement, juridiquement et financièrement les projets ;
- d'assurer la préparation et le suivi budgétaire du service en lien avec le service des Finances ;
- de rechercher, solliciter et suivre les subventions d'investissement ;
- d'élaborer et de suivre le plan pluriannuel d'investissements (gestion en AP/CP) et de maintenance dans le respect du cadre budgétaire ;
- de participer à la réflexion et à la mise en œuvre de la démarche environnementale de la ville (économies d'énergie notamment) ;

- de travailler en lien avec les services techniques de la Communauté de Communes sur les sujets d'intérêt commun.

### 3 /Participer au pilotage des projets structurants de la collectivité :

Le directeur des services techniques participe, en lien avec le DGS, au pilotage des projets structurants de la collectivité, et notamment :

- Le programme de renouvellement urbain dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville (Cœur de ville) et dans le centre-ville ;
- La construction d'un nouveau groupe scolaire ;
- La rénovation d'un ancien temple en lieu d'exposition culturelle ;
- La rénovation du patrimoine bâti (rénovation thermique des bâtiments, programme d'entretien des écoles, églises, bâtiments administratifs, ...)
- Les travaux de voirie avec notamment le développement d'un réseau de déplacement doux.
- La construction d'un réservoir d'eau potable ;
- L'implantation des nouveaux locaux des services techniques ;

**Profil demandé :** Expérience sur un poste similaire (10 ans au minimum) ; Solides capacités managériales ; Savoir mener divers dossiers en parallèle ; Être force de propositions, savoir arbitrer et être réactif en anticipant les situations et les problématiques ; Être rigoureux dans la conduite des projets et posséder un bon degré d'autonomie ; Savoir écouter avec tact et diplomatie, fermeté et pédagogie, ses interlocuteurs (élus, responsables, collaborateurs, agents, partenaires, fournisseurs et entreprises ...) ; Discrétion, disponibilité, et adaptabilité.

**Conditions de travail :** 37h30 hebdomadaires sur 5 jours, déplacements fréquents sur la commune (permis B obligatoire), réunion du Bureau Municipal hors plage horaire habituel, poste à astreinte de décision.

**Rémunération :** Statutaire + Régime Indemnitare + CNAS

**Poste à pourvoir :** au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Merci d'adresser, au plus tard le 20 aout 2018, votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé avec photo, dernier arrêté de situation administrative) à : Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de ville, BP 51, 07400 Le Teil ou par mail à : [personnel@mairie-le-teil.fr](mailto:personnel@mairie-le-teil.fr)

